

COMMUNE DE GAVISSE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2014

PRESENTS : MM. WAGNER – ARNOULD – VAGNER – MAURICE – DOS SANTOS TENENTE – ANNEAR - REDINGE – MARTEL – MAILLOU – VILLEM - FRÖHLINGER Mmes GARSI – BRIAULT – FERRARI

ABSENTS EXCUSES : Monsieur TEMPESTINI ayant donné procuration à Madame GARSI

1- COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Le compte administratif 2013, présenté par Monsieur Alain REDINGE est approuvé, à l'unanimité, par le Conseil Municipal, en l'absence de Monsieur le Maire. Il est déclaré toutes les opérations de l'exercice 2013 définitivement closes et les crédits annulés.

2- AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2013

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Alain REDINGE:

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013,
- constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 23 181,83 €.
- statuant sur l'affectation de ce résultat de l'exercice 2013,

DECIDE, à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2013, comme suit :

- Pour mémoire, l'excédent antérieur reporté : 234 561,72 €.
- Résultat de l'exercice 2013 soit un Excédent : 23 181,83€.

L'excédent au 31 Décembre 2013 est affecté comme suit :

- Affectation complémentaire en réserves (compte 1068) : 77 149,46 €.
- Affectation de l'excédent reporté : 248 351,02€.

3- COMPTE DE GESTION 2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2013, établi par Monsieur BOURSON, Trésorier de Thionville 3 Frontières, et déclare toutes les opérations de l'exercice 2013 définitivement closes et les crédits annulés.

Le Conseil Municipal donne décharge à Monsieur BOURSON.

4- VOTE DES 3 TAXES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir le taux des trois taxes, à savoir :

- Taxe d'habitation : 16,97 %
- Taxe foncière bâti : 20,48 %
- Taxe foncière non bâti : 85,96 %

